

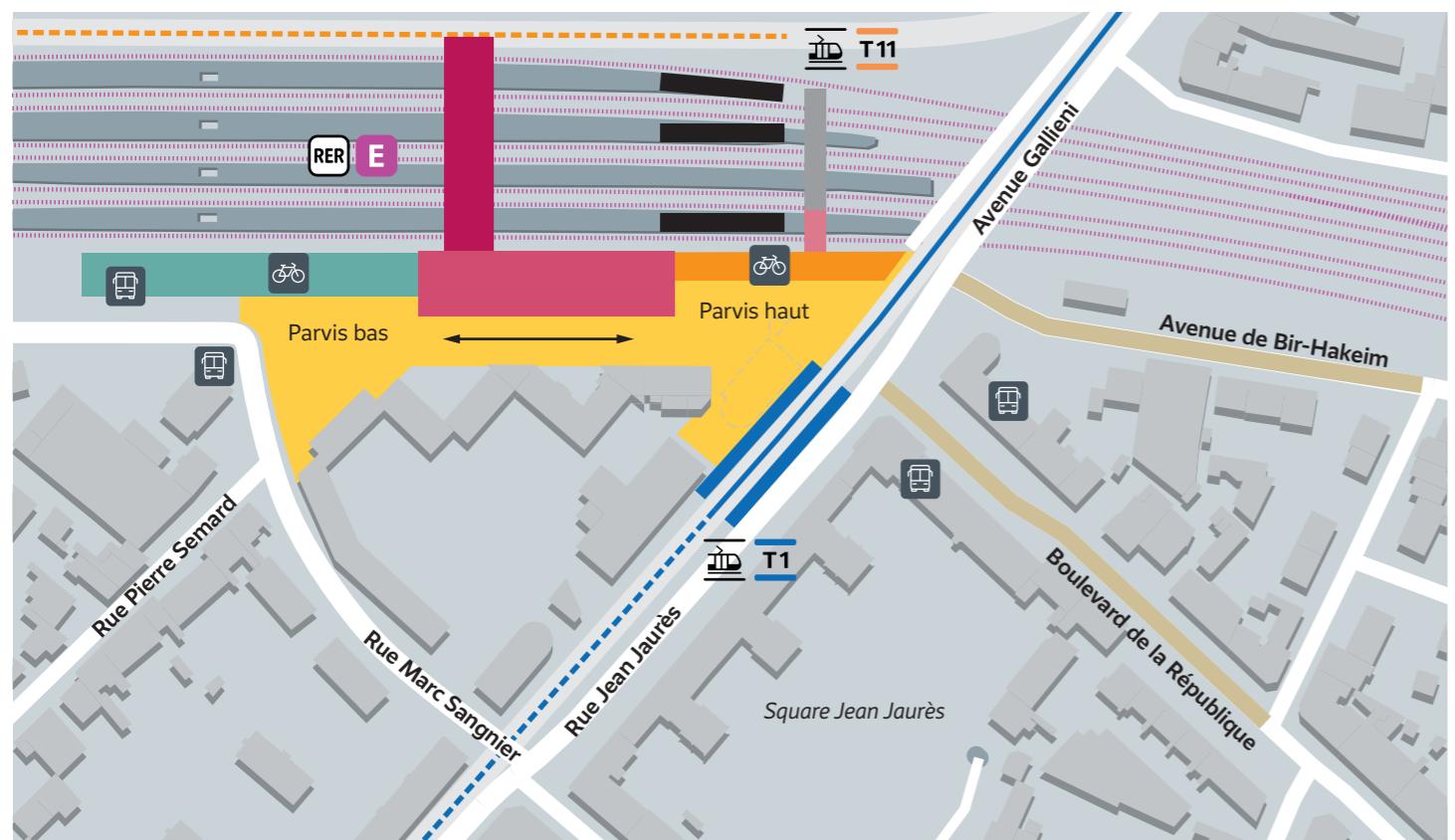
Le projet en bref

POURQUOI RÉAMÉNAGER LE PÔLE ?

Actuellement, le bâtiment voyageur, la passerelle de la gare et les espaces publics aux abords des accès sont sous-dimensionnés. Ce sous-dimensionnement crée une congestion des flux en heures de pointe et des risques pour les cheminements piétons et cyclistes. Les itinéraires pour les piétons et les vélos ont un caractère dangereux et peu confortable. Parallèlement, la gare de

Noisy-le-Sec est fortement fréquentée, avec des flux voyageurs qui vont augmenter de 78% en heure de pointe du matin d'ici 2035 par rapport à aujourd'hui, en raison des mises en service successives des projets de transports. Sans ce projet de réaménagement global, la gare ne serait pas en mesure de garantir un déplacement fluide et sécuritaire des personnes.

SCHÉMA DES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS DU PROJET DE PÔLE-GARE DE NOISY-LE-SEC



Projets connexes

- Restructuration Bus 2024
- Reconfiguration de l'accès au passage souterrain- 2025
- Prolongement T1 - 2027
- Prolongement T11

Éléments du pôle - Horizon 2035

Périmètre ferroviaire

- Nouvelle passerelle
- Nouveau bâtiment voyageur
- Aménagement du débouché de la passerelle existante
- Nouveaux abris quais

Périmètre intermodal

- Parvis haut / Parvis bas
- Stationnement vélo
- Aménagement voirie partie haute
- Abris vélos
- ↔ Liaison parvis haut / parvis bas

Les grands axes du projet

AGRANDIR LA GARE POUR UNE MEILLEURE GESTION DES FLUX

Le projet inclut la création d'un **nouveau bâtiment voyageur** sur deux niveaux et **d'une passerelle** pour accéder aux quais, mieux dimensionnés et plus fonctionnels, pour accueillir les flux de voyageurs futurs, tout en **conservant la passerelle existante en sortie uniquement**. La nouvelle passerelle sera équipée d'un escalier fixe, d'un escalier mécanique et d'un ascenseur pour

accéder à chaque quai. De **nouveaux abris de quais** seront également installés. Ces aménagements, sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions, permettront à la gare de disposer de 3 accès entrants et 4 accès sortants, contre 2 accès entrants et sortants actuellement.

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURE INTERMODALITÉ

Le projet accorde **une priorité aux modes actifs (piétons et vélos)** dans le traitement des espaces publics aux abords des accès à la gare et vise à **améliorer les correspondances entre le tramway, les bus et la gare par des cheminements rapides, clairs, sécurisés et confortables**. Le projet prévoit également la **création de parvis apaisés et végétalisés au niveau de la rue Jean Jaurès (parvis haut) et de la rue de la Gare (parvis bas)** ainsi qu'une liaison urbaine avec une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour rappel, lors de la concertation en 2019, trois scénarios avaient été proposés pour le **parvis haut** de la gare. Les études complémentaires ont abouti à la sélection d'un scénario qui intègre la démolition du bâtiment de la Rotonde et permet d'assurer un parvis de taille adaptée pour les piétons.

Le parvis bas sera prolongé sur la portion de la rue de la Gare en impasse et interdit à la circulation routière, sauf pour certains usages spécifiques. **L'intégration des vélos** dans le pôle se traduit par le déploiement de places de stationnement réparties entre les niveaux haut et bas du pôle. 270 places seront déployées sur le parvis haut et 480 places sont prévues sur le parvis bas.

Des aménagements de voiries apaisées aux abords de la gare seront également réalisés avec des voies dédiées aux bus devant le parvis haut, sur le pont Gallieni et sur le boulevard de la République. Un aménagement cyclable est aussi prévu sur le boulevard de la République.

LES PROJETS DE TRANSPORTS

D'autres projets, bien qu'indépendants de celui-ci, ont été pris en compte dans l'élaboration et la définition du projet, puisqu'ils sont susceptibles d'augmenter les flux et de modifier les cheminements dans le pôle gare :

- **La restructuration du réseau de bus en 2024** vise à desservir le parvis bas du pôle-gare via la création d'un nouveau tracé de la nouvelle ligne 245 (ancienne 545 prolongée) et à aménager des arrêts de bus pour les lignes 245 et 105, accompagnés de travaux sur la voirie.

- **Le prolongement du T1 en 2027 jusqu'à la rue de Rosny à Montreuil, puis jusqu'à Val de Fontenay en 2029** conduira à modifier l'implantation de la station T1 et les cheminements cyclables et piétons avec une plus grande sécurisation des échanges intermodaux. Ce projet modifiera également le plan de circulation autour de la gare.

- **La requalification de l'accès au passage souterrain prévu en 2025**, réalisée par la SNCF, rendra plus visible l'entrée de la gare et augmentera fortement l'offre de stationnement vélos.

- **Le prolongement du RER E vers Nanterre en 2024 puis Mantes-la-Jolie en 2026** permettra d'améliorer la desserte à l'ouest de Paris.

À plus long terme, le prolongement du T11 à Noisy-le-Sec porté par la SNCF a également été pris en compte dans le projet de réaménagement.

UN PROJET AUX MULTIPLES BÉNÉFICES

- Amélioration des circulations, de la sécurité et du confort des voyageurs ;
- Espaces publics apaisés et agrandis au niveau des accès de la gare pour les piétons et les cyclistes ;
- Attractivité du territoire renforcée par une amélioration globale du pôle-gare ;
- Amélioration du cadre de vie : végétalisation des parvis, report modal de la voiture vers les transports en commun et les modes actifs.